

Compte rendu de la réunion du conseil municipal
Du 08 Avril 2019 à 20 heures 30

Par suite d'une convocation en date du 01 avril 2019, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buais-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 08 avril 2019 à 20h30

Etaient présents :

BOISHY Martine		CHARPENTIER Françoise	COURTEILLE Eric	DESLOGES Gilbert
FERMIN Joëlle	GAOUYAT Claude			
		JEHAN Gabriel		LEBOISNE Sébastien
LELIEVRE Aline	LEMOUSSU Joël			PARIS Jean-Claude
PARIS Solange	PETITPAS Robert		ROUPENEL Rolande	

Pouvoirs : (1) Aucun

Absents excusés (1)

Absents : GAUCHER Antoine, GRASMENIL Eric, LANGLOIS Patrice, POIRIER Marcel, VAUFLEURY Gilles

Secrétaire de séance : LEMOUSSU Joël

Points en plus : si acceptés par l'ensemble du conseil

NEANT

1) Approbation du compte rendu du 18 mars 2019.

Le compte rendu du conseil à été validé par l'ensemble du Conseil.

2) Adoption des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs (rapporteur Monsieur Leboisne).

Monsieur Charles, trésorier, présente les comptes de gestion. Monsieur Leboisne présente les comptes administratifs pour la commune, l'assainissement et le lotissement les Camélias pour l'année 2018.

Budget commune :

	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	541 669,06	307 104,29
Investissement	72 926,38	352 089,75

Le résultat de l'exercice : + 349 789.70 € excédent de fonctionnement

Budget Assainissement :

	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	28 782,62	19 331,57
Investissement	13 852,38	19 053,78

Le résultat de l'exercice : + 12 104.28 € excédent de fonctionnement

Budget Lotissement les Camélias :

	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	161 000,40	161 000,40
Investissement	161 000,40	161 000,40

Pour le budget « annexe » lotissement Les Camélias, se sont principalement des opérations d'ordre. Monsieur le maire ne peut pas prendre part au vote et sort de la salle de conseil. L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2018 ainsi que les comptes de gestion.

3) Affectation des résultats des budgets commune et Lotissement les Camélias.

Pour le budget principal de Buais-les-Monts :

Délibération d'affectation de résultat

	Résultat CA 2017	Affectation A la S.I Commune	Résultat de l'exercice 2016	Restes à réaliser 2018	Soldes des RAR	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	50 919,85		- 279 163,37	813 973,05 648 000	- 165 973,05	-345 628,84
Fonctionnement	372 630,85	22 841,15	234 564,77			605 909.80

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	605 909,80
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpte 1068)	345 628,84
Solde disponible affecté comme suit : Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	260 280,96
Total affecté au compte 1068	345 628,84

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

Pour le budget Lotissement les Camélias

Délibération d'affectation de résultat

	Résultat CA 2017	Affectation A la S.I Commune	Résultat de l'exercice 2016	Restes à réaliser 2018	Soldes des RAR	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	30 406,18				0	30 406,18
Fonctionnement	-27 396,18					-27 396,18

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	0
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpte 1068)	0
Solde disponible affecté comme suit : Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0
Total affecté au compte 1068	27 396 ,18

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

4) Vote des taux de fiscalité directe locale 2019.

A l'unanimité, le conseil après en avoir délibéré :

DECIDE de voter les taux d'imposition suivants pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation : **7.71 %**
- Taxe foncière bati : **20.28 %**
- Taxe foncière non bati : **18.27 %**

Produit fiscal attendu : 148 638 €

Ainsi fait et délibéré à BUAIS-LES-MONTS par le conseil municipal, les jours, mois et an susdit.

5) Vote des Budgets primitifs 2019 (Budget commune et Lotissement les Camélias)

Budget de la commune :

- Fonctionnement : 784 580.96 €
- Investissement : 1 917 781,57 €

Budget Lotissement les Camélias :

- Fonctionnement : 188 406,58 €
- Investissement : 191 406,58 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les budgets 2018.

6) Transfert du résultat M49 du budget annexe assainissement collectif vers le budget principal en M14.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2018 portant extension de la compétence assainissement collectif à l'échelle communautaire.

Vu que le transfert de cette compétence entraine la cloture des budgets annexes M49 « Assainissement collectif » des communes,

Vu que le compte administratif M49 « Assainissement collectif » 2018 fait apparaître les résultats suivants :

- Résultats de la section de fonctionnement : **21 555,33 €**
- Résultats de la section d'investissements : **58 587,73 €**

Vu que ces résultats doivent être intégrés sur le budget principal M14 de la commune,

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à affecter les résultats du budget M49 « Assainissement collectif » sur les lignes 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » et 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget général M14.

Décision du conseil municipal :

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil

- **APPROUVE** ce transfert de résultat.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à affecter ces résultats du budget M49 « Assainissement collectif » sur les lignes 001 et 002 du budget général M14.

Le transfert des résultats financiers relevant de l'activité Assainissement collectif sera ensuite transféré du budget général de la commune vers celui de l'agglomération.

7) Cérémonie du 08 mai.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la cérémonie du 08 mai se déroulera à 11h30 aux monuments aux morts pour le dépôt de la gerbe à Buais.

8) Organisation des Elections européennes du dimanche 26 mai 2019.

Monsieur le maire rappelle à l'ensemble du conseil que les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

L'organisation de ces élections sera vue lors de la prochaine réunion de conseil.

9) Questions diverses.

Question de Mme Paris :

Le logement au 25 route de Fougerolles est-il prêt à la location ?

Concernant le logement 25 D situé Route de Fougerolles, nous devons contacter l'entreprise pour faire suivre les travaux de plomberie et faire cirer les parquets dès que possible.

Question Mme Paris : Nous devons commander des fleurs.

Pour fleurir les jardinières dans le bourg.

Question Mme Paris : Où en est-on au niveau des travaux de " nettoyage des tombes " dans le cimetière de Buais ?

Nous avons contacté l'entreprise Lepetit qui va faire les travaux dès que possible.

Question Mme Paris : Quand les travaux de démoissage de l'église vont être réalisés ?

Nous devons relancer l'entreprise Jossomme pour la réalisation de ces travaux.

Fin de la réunion : 22h15

Publié et affiché conformément à l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En mairie, à Buais-les-Monts, le

Le maire, Eric Courteille